



Journal syndical

2051

Sommaire

- Mot de la présidente **2**
- La table est mise **3**
- Entrevue avec Richard St-Arnaud **5**
- Chronique Libre opinion **8**
- Une petite fable **9**
- À deux voix **11**
- Appui du CPSU dans le rattachement
Téluq-UQAM et le rapport Brossard **13**
- Info UQAM **16**
- Droit de citer **17**
- Les membres du Conseil syndical **18**



Mot de la présidente

Bonjour tout le monde,

Ma pensée se tourne, vous le comprendrez, vers Richard St-Arnaud, un des piliers de notre section locale. La majorité d'entre vous sait déjà que Richard entreprendra une nouvelle carrière à compter du 4 mars prochain, une nouvelle étape dans sa vie, celle de la retraite. Je lui souhaite donc que tous les projets qu'il mettra en branle, le combent et qu'il appréciera les moments de détente que cette retraite lui procurera.

Cher Richard, le *2051* devra maintenant se passer de tes analyses, de tes historiques..., de ta connaissance pointue des clauses de notre convention collective, mais ton implication remarquable, ton travail constant et ton souci du respect des personnes salariées et de leurs conditions de travail resteront un souvenir inoubliable.

Un gros merci pour tout!

Sylvie Denis
Présidente, *SCFP 2051*



La table est mise

PUISQUE LES INTERROGATIONS ET LES INQUIÉTUDES PERSISTENT AU SUJET DES POSTES VACANTS, JE VOUS REDIS QUE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL M'A BIEN CONFIRMÉ QU'IL N'Y AVAIT AUCUNE INDICATION, AUCUNE RAISON DE MAINTENIR DES POSTES VACANTS.

NOUS SOMMES D'ACCORD SUR LE FAIT QUE L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS EST LE MOYEN IDÉAL POUR METTRE FIN RAPIDEMENT À DES RUMEURS OU INQUIÉTUDES, ET QUE CELA PERMETTRA DE MAINTENIR DES RELATIONS HARMONIEUSES ENTRE NOS DEUX SYNDICATS.

Comité des relations de travail (CRT)

Comme le comité du budget de la TÉLUQ a été mis sur pied, nous avons demandé que se tienne une rencontre du Comité des relations de travail (CRT). Nous souhaitons faire connaître nos attentes à notre employeur en vue de la préparation du plan d'effectifs 2009-2010.

Comme vous le savez, notre convention collective précise, à l'article 5.01, les modalités encourant les contrats de personnes salariées surnuméraires. Le 2051 accepte volontiers de signer plusieurs lettres d'entente qui font en sorte de prolonger ces dits contrats. Toutefois, après deux années de prolongation de contrat, le syndicat demande à l'employeur d'évaluer si le besoin du poste existe toujours et si c'est le cas, de créer un poste régulier. Nous échangerons donc lors de cette rencontre du CRT, de nos analyses respectives du dossier de création de postes pour 2009-2010.

Puisque les interrogations et les inquiétudes persistent au sujet des postes vacants, je vous redis que notre directeur général m'a bien confirmé qu'il n'y avait aucune indication, aucune raison de maintenir des postes vacants. La TÉLUQ doit fonctionner avec toutes les ressources nécessaires, il serait difficile de faire plus avec moins...

TÉLUQ-SEUQAM

Le 12 février dernier, Esther Dorval, Marc Lévesque, Luc Villeneuve et moi-même avons rencontré trois membres de l'exécutif du SEUQAM (*Syndicat des employés de l'Université du Québec à Montréal*) afin de discuter de l'état de la situation du rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM. Des questionnements sont venus de part et d'autre, et il a été convenu que des rencontres régulières seront placées à nos agendas. Nous sommes d'accord sur le fait que l'échange d'informations est le moyen idéal pour mettre fin rapidement à des rumeurs ou inquiétudes, et que cela permettra de maintenir des relations harmonieuses entre nos deux syndicats. Nous avons proposé au SEUQAM une rencontre avec leur conseil syndical (qui regroupe entre 40 et 50 personnes) afin de répondre à certaines questions et afin de leur présenter toutes les étapes qu'un étudiant en FAD doit franchir, de l'inscription à la diplomation. Cette rencontre se tiendra le 2 avril prochain à l'UQAM. Je vous rappelle que le SEUQAM croit en ce rattachement et voit des opportunités intéressantes pour les deux parties, en autant qu'on respecte l'intégrité de la TÉLUQ.

La table est mise [suite]

Collectif Sauvons la TÉLUQ

Toutes les personnes touchées, de près ou de loin par le rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM, sont invitées à signer la pétition et à émettre leurs commentaires sur la question à partir du site «Sauvons la Télug» (<http://sauvonslateluq.org>). Plusieurs se sont déjà exprimés et des témoignages très intéressants y sont publiés. Nous avons convenu, l'exécutif du collectif, de faire la synthèse des commentaires reçus. Celle-ci sera remise à notre directeur général ainsi qu'au recteur Corbo.

Je vous invite à signer la pétition et à prendre connaissance du site «Sauvons la Télug».

Assemblée générale annuelle et élections

Nous préciserons dans les prochaines semaines la date de notre assemblée générale annuelle. Chaque comité présentera son rapport pour l'année 2008. Cette année, il y aura élections pour les postes à la présidence, à la vice-présidence, au secrétariat, à la trésorerie, à la direction du bureau de Montréal et à la direction de l'information, donc tout l'exécutif.

Journée de la Femme

C'est le vendredi 6 mars prochain de 10 h à 11 h que le 2051 vous offrira café biscuits pour souligner cette journée. J'en entends dire que c'est une affaire de femmes!!! Messieurs, vous êtes les bienvenus! Dans les salles de consommation. À Montréal, J-115 et à Québec, 3^e étage.

Sylvie Denis
Présidente, SCFP 2051

CETTE ANNÉE, IL Y AURA ÉLECTIONS POUR LES POSTES À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE, AU SECRÉTARIAT, À LA TRÉSORERIE, À LA DIRECTION DU BUREAU DE MONTRÉAL ET À LA DIRECTION DE L'INFORMATION, DONC TOUT L'EXÉCUTIF.

Départ d'un idéaliste d'action

MON IMPLICATION SYNDICALE REMONTE AUX BELLES ANNÉES, CELLES DES ANNÉES 1980. J'AI ÉTÉ SÉDUIT PAR LES GRANDES REVENDICATIONS SOCIALES, ET EST NÉE DÈS CE MOMENT, LA CERTITUDE QUE COLLECTIVEMENT ON POUVAIT CHANGER LES CHOSES. UNE SORTE DE RÉVÉLATION INTIME S'EST PRODUITE.

Entrevue avec Richard St-Arnaud

Après 30 ans de dévouement à la Télé-université et au *SCFP 2051*, Richard St-Arnaud passe à sa « 3^e étape de vie, celle soulagée du travail et des responsabilités familiales, celle de tous les possibles. » Cet *idéaliste d'action* témoigne de sa vaste expérience syndicale et du sens de cet engagement dans les grandes batailles et victoires, on va lui faire plaisir en les qualifiant d'historiques, (Richard est passionné d'histoire...) au sein de notre syndicat.



L'engagement social, je suis tombé dedans quand j'étais petit. Mon cheminement m'a vite conduit vers une pensée collective profonde. C'est fondamental pour moi. Je suis d'ailleurs impliqué depuis longtemps dans les coopératives d'habitation. Je suis membre fondateur d'une d'entre elles dans le quartier St-Roch, quartier auquel moi et quelques autres personnes, avons cru bien avant l'heure.

Mon implication syndicale remonte aux belles années, celles des années 1980. J'ai été séduit par les grandes revendications sociales, et est née dès ce moment, la certitude que collectivement on pouvait changer les choses. Une sorte de révélation intime s'est produite. Je crois fermement que même si on parle encore des grands personnages politiques, César, Napoléon, ce sont les gens qui les entouraient qui ont fait l'histoire. Des gens comme nous.

Que penses-tu Richard des changements de valeurs sociales actuelles? Crois-tu qu'il y a encore de la place pour un engagement syndical des jeunes aussi grand que par le passé?

Malgré certaines appréhensions liées aux valeurs individuelles plus présentes et facilement observables, malgré les difficultés de recruter une relève, je reste confiant, positif et ouvert aux nouvelles approches. Est-ce que les besoins ont changé? C'est sûr. Les besoins évoluent et il faut y être attentif. Les jeunes auront à mener leur propre bataille soit en matière de respect des acquis ou d'obtention de nouvelles conditions liées à leur réalité de travail et de vie.

Dans le secteur universitaire, plusieurs exemples d'idées et de réalités qui ont émergé du terrain ont évolué vers des solutions concrètes pour les travailleurs. C'est à partir de la concertation entre les syndicats qu'émergent des revendications politiques. Pour moi, ce ne sont ni les décideurs ni les politiciens qui changent les choses, ce sont les citoyens engagés, c'est de la population que proviennent les transformations réelles.

[suite] Départ d'un idéaliste d'action

Mais pour y arriver, cela prend une solidarité autour d'idéaux. Les droits parentaux et la conciliation travail famille sont des exemples de portée sociale importants. Actuellement, le défi de l'épuisement professionnel fait partie des grandes discussions au niveau des relations de travail de toutes les organisations.

Des clauses de conventions collectives résultent de batailles menées par des femmes et des hommes qui ont influencé les gouvernements canadien et provinciaux. Ce n'est pas rien! Ce sont les syndicats, par leur ténacité, qui ont amélioré les conditions des travailleurs.

Quelles sont tes souvenirs les plus significatifs ou les réussites dont tu es le plus fier?

J'aime la stratégie. J'ai participé à plusieurs négociations de conventions collectives et je peux dire que le 2051 a été très proactif dans le secteur universitaire. Les modalités d'application de la retraite graduelle et l'accessibilité pour tous aux affectations temporaires sur des projets en sont des exemples. Nous pouvons être fiers.

Par mon engagement syndical et social, j'ai pensé aux autres parce que j'y croyais mais aussi parce que j'en avais besoin. J'ai depuis longtemps la conviction que chacun a sa place dans la société. Je crois aussi que chacun devrait être habité par une pensée collective.

J'ai été très flatté du témoignage de Lucie Levasseur qui me considère son mentor. Je crois avoir le don de percevoir les talents, j'ai su reconnaître en Lucie, Esther, Lorraine et Sylvie des leaders naturelles, des femmes battantes et talentueuses. Moi, je me considère comme un homme de terrain. Mes autres fiertés résident dans des dossiers qui remontent aux années 1980 et qui me sont chers. Notre syndicat, en comité d'évaluation, a réussi à faire reconnaître une description de fonction supérieure pour les «filles de MICOM», les ancêtres de la bureautique. Il s'agissait de faire valoir pour le secteur universitaire, le traitement de texte comme fonction. Toutes ces femmes sont passées de la classe 2 à la classe 4. Il va sans dire que la protection du certificat d'accréditation du 2051 a été une de mes préoccupations tout au long de mon engagement syndical. Le dossier de la reconnaissance des salariés du centre de recherche LICEF est un exemple de persévérance. Plusieurs années de griefs, d'auditions, de cours d'appel et tribunal supérieur ont été des étapes à franchir pour faire reconnaître la portée de notre certificat d'accréditation et ainsi donner à nos salariés des conditions de travail plus intéressantes.

Moi aussi j'ai eu mes mentors Marie-Thérèse Bourbonnais et Andrée Babin. Elles m'ont tant appris, tant au niveau de la finesse de l'argumentation et de la négociation que de la nécessité de la patience. Je les salue avec reconnaissance.



[suite] Départ d'un idéaliste d'action

Et que dire aux jeunes qui souhaitent s'engager au 2051?

Leur rappeler que les conventions collectives ne descendent pas du ciel, que les conditions de travail des femmes et des hommes sont le résultat de batailles de leurs aînés et que les besoins de solidarité demeurent d'actualité. Je relaterais ici un dernier exemple de solidarité. Dans les années 1980, l'assemblée générale du 2051 a voté la grève pour obtenir des conditions de travail décentes aux employés à statut particulier et contractuels.

Les conditions de travail actuelles ont été obtenues difficilement et même si les contextes évoluent, rien n'est définitivement acquis. Les jeunes travailleurs ne devraient pas perdre ça de vue.

Nous te souhaitons, Richard, une retraite heureuse, dans la continuité de ton engagement social que tu entends poursuivre au sein des coopératives d'habitation et un passage en terre anglaise à la hauteur de ton rêve d'adolescent.

Merci de ton engagement exemplaire!
Sois heureux.

Propos recueillis par Lucie Lavoie



Chronique Libre opinion

Lors d'une assemblée générale du *SCFP 2051*, nous avons à nous prononcer sur des questions fondamentales, que ce soit en matière de protection de nos droits, de nos conditions de travail, ou même de l'avenir de notre université. Lorsque nous devons voter, personnellement, j'aimerais pouvoir réfléchir et préparer des questions sur le sujet de notre rencontre.

Je sais que d'autres collègues partagent mon opinion, nous aimerions recevoir de l'information sur le sujet discuté ainsi que le texte de la résolution sur laquelle nous voterons avant l'assemblée générale. Cette pratique a déjà existé auparavant.

Lucie Lavoie



Il est vrai que notre pratique habituelle nous permet d'échanger et de donner les explications nécessaires avant de se positionner sur un sujet précis. Il est vrai également qu'il arrive, particulièrement lors d'assemblées générales spéciales, que nous ne soyons pas en mesure de fournir un texte de résolution avant celle-ci, malgré que le sujet de l'assemblée fasse toujours partie de l'avis de convocation. Il faut savoir que toute assemblée, qu'elle soit spéciale ou régulière, est préparée en exécutif et par la suite discutée en conseil syndical. C'est souvent en conseil syndical (*où pratiquement tous les secteurs sont représentés*) que nous finalisons les résolutions à être adoptées en assemblée générale. On doit donc composer avec le facteur temps (*court délai, agenda de plusieurs membres*) et avec les contraintes au niveau de la réservation des salles de réunion. Je reçois très bien ce commentaire et dans la mesure du possible, nous nous assurerons que tous aient accès à l'information disponible et au texte d'une résolution idéalement avant la tenue d'une assemblée.

Sylvie Denis
Présidente, *SCFP 2051*



Une petite fable qui n'en est peut-être pas une...

LES PERSONNAGES DE CETTE FABLE SONT FICTIFS; TOUTE RESSEMBLANCE AVEC DES PERSONNES OU DES FAITS RÉELS AU SEIN DE LA TÉLUQ NE POURRAIT ÊTRE QUE PURE COÏNCIDENCE...

Tous les jours, une petite fourmi arrivait en avance au boulot, et se mettait au travail.

Elle produisait et elle était contente.

Le chef, un lion, s'étonna que la fourmi travaille sans supervision.

Si elle produisait autant sans supervision, ne produirait-elle pas encore davantage si elle était supervisée?

Il recruta un cafard, qui avait une grande expérience en tant que superviseur et qui rédigeait de magnifiques rapports.

La première décision du cafard fut de mettre en vigueur un pointage des entrées et des sorties de la fourmi.

Tout de suite, le cafard eut besoin d'une secrétaire pour l'aider à préparer les rapports et...

...il recruta une araignée, qui, en plus, constitua des archives et un contrôle des communications téléphoniques.

Le lion fut enchanté par les rapports du cafard et lui demanda en outre des graphiques décrivant les taux de production et l'analyse des tendances, pour les présenter dans des réunions entièrement consacrées à ça.

C'est alors que le cafard fit acheter un ordinateur ainsi qu'une imprimante laser et...

...recruta une mouche pour gérer le service informatique.

La fourmi, naguère productive et épanouie, se désespérait de cet univers de papiers et de réunions qui lui bouffait tout son temps!

Le lion en conclut que le moment était venu de créer le poste de responsable du secteur où la fourmi travaillait.

Le poste fut confié à une cigale, dont la première décision fut d'acheter un tapis et un fauteuil ergonomique pour son bureau.



Une petite fable qui n'en est peut-être pas une... [suite]

La nouvelle responsable, la cigale, eut aussi besoin d'un ordinateur et d'une assistante (qui venait de son service précédent) pour l'aider à préparer un plan stratégique d'optimisation du travail et de contrôle du budget pour...

Le secteur où travaillait la fourmi, qui, à ce stade, ne rigolait plus, était chaque jour un peu plus en colère.

Ce fut à cette époque que la cigale convainquit le patron, le lion, de l'absolue nécessité de la réalisation d'une étude climatique de l'environnement.

Après avoir étudié les charges de travail, le lion s'aperçut que le secteur au sein duquel la fourmi travaillait ne produisait plus comme auparavant;

Il recruta le hibou, un consultant prestigieux et renommé, pour réaliser un audit et proposer des solutions.

Le hibou passa trois mois dans les bureaux et produisit un énorme rapport, en plusieurs volumes, qui concluait: «Il y a beaucoup de personnel dans cette entreprise...»

Devinez qui le lion licencia en premier?

La fourmi, bien sûr, parce qu'elle «faisait preuve d'un manque de motivation et avait une attitude conflictuelle».

Les personnages de cette fable sont fictifs; toute ressemblance avec des personnes ou des faits réels au sein de la TÉLUQ ne pourrait être que pure coïncidence...



À deux voix

Excelso, mercredi 18 février, 14 h 45

Nicolas: J'comprends pas ça moi. Ils viennent d'abolir un poste de préposé à l'information pour créer un poste de technicien en administration à la Direction du recrutement, alors qu'ils engagent des préposés à l'information surnuméraires. Va donc chercher la logique là-d'ans?

Agathe: Ils doivent savoir c'qu'ils font. Ils ont dû évaluer les besoins et en arriver à la conclusion qu'ils avaient besoin d'un technicien en administration au lieu d'un poste de préposé.

Nicolas: Ah Agathe, j'avoue envier ta naïveté et ton acceptation inconditionnelle. Ce poste était au recrutement à Montréal et a été déplacé à Québec. Puis ouvert. Mais pas comblé. Pourquoi ne pas l'avoir ouvert à Montréal? C'est le deuxième poste de ce secteur déplacé vers Québec? Pourtant, comme université à distance, on peut travailler dans les deux villes sans problème. On l'a fait depuis plus d'36 ans.

Agathe: C'que t'es vilain parfois. Peut-être qu'ils veulent grossir le bureau de Québec, non?

Nicolas: Avec le déplacement de deux postes à Québec? Agathe, tu crois vraiment qu'ils ont une réflexion stratégique à ce propos? Si c'est le cas, pourquoi ne le sait-on pas? Non je crois pas.

Agathe: Tu vas r'venir encore sur le fait qu'on manquerait d'information. Tu n'serais pas parano sur les bords?

Nicolas: Agathe on commence encore à se crier des noms là. Heureusement que c'est juste quand on se parle du style de gestion de la Téléq...

Agathe: Allez vas-y alors, dis l'fond de ta pensée.

Nicolas: Ben, c'est justement, j'ne trouve pas du tout logique qu'on coupe des postes alors que l'embauche de personnel surnuméraire est maintenue pour ce même type de poste. Vas y comprendre quelque chose! Si c'est encore une stratégie d'gestion, juste, pour ne pas dire, intelligente, ben qu'ils le démontrent. Parce que c'est pas évident.

Et ça me ramène encore à trouver que s'ils s'expliquaient convenablement, ouvertement, on comprendrait peut-être leur décision, et notre confiance en la gestion des ressources humaines à la Téléq n'en serait qu'améliorée.





À deux voix [suite]

Ça m'fait penser à la pub d'«la ma tante», on n'a jamais su le fond d'l'histoire. Même si les défenseurs de ce style de pub disent qu'elle a rapporté, ils ne tiennent pas compte de l'image de notre université qui ne se mesure pas qu'à la quantité d'appels et d'inscriptions conséquente à cette pub. On retourne 20 ans en arrière. Ma foi on désapprend. Et dans cet événement, encore une fois, personne n'était responsable. Ils avaient tous de bonnes excuses style «j'ai oublié mon devoir à la maison»... Et nous ne saurons jamais rien sur toute cette histoire qui pourtant, faisait presque l'unanimité contre, cette ma tante arriérée et misogynne.

Agathe : Ah Nicolas, j'sais pas quoi te dire, même si sur cette pub j'avoue te rejoindre, pour le reste, j'trouve que que tu't fatigues pour rien.

Nicolas : On est engagé ou on l'est pas Agathe. L'engagement et la conscience ça n'se sépare pas.

...Participes-tu au Cabaret Chez Lola?

Agathe : Non mais j'y assisterai, toi?

Nicolas : Moi aussi.



Appui du CPSU dans le rattachement Téluq-UQAM et le rapport Brossard

Lors d'une rencontre du CPSU (Conseil provincial du secteur universitaire), le 2051 a présenté une résolution afin d'avoir un appui supplémentaire dans le dossier du rattachement Téluq-UQAM et son rapport Brossard. Cette résolution a été appuyée par Roland Côté, président du SEUQAM (syndicat des employés de l'Université du Québec à Montréal). Vous pouvez donc prendre connaissance de cette résolution et de la lettre qui l'accompagne, lettre signée par la présidente du CPSU, Carole Neill.



Trois-Rivières, le 9 février 2009

Monsieur Claude Corbo
Recteur
Rectorat
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888, succursale centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

Monsieur le Recteur,

Le 21 janvier dernier, le Conseil provincial du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique a adopté, à l'unanimité, une résolution visant à dénoncer le démantèlement irresponsable et irrespectueux de la TÉLUQ tel que proposé dans le rapport de M^e Pierre Brossard sur l'intégration de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal.

Bien que l'auteur du rapport reconnaisse la valeur du modèle de formation à distance de la Télé-université et par conséquent, l'expertise et le potentiel des différents intervenants oeuvrant dans cette institution, il en recommande purement et simplement le démantèlement par l'intégration des Unités d'enseignement et de recherche dans les départements de l'UQAM. Et ce n'est pas la recommandation relative à l'élargissement de la tâche du directeur général de la Télé-université, à qui l'auteur attribue le rôle de vigile de la formation à distance, qui constituera un rempart efficace contre la dispersion, voire l'engloutissement de ces unités dans les départements. Certes, l'assistance dont bénéficieront les doyens et les conseils académiques dans l'élaboration et la réalisation de leurs plans de développement de la part du directeur général justifie pour l'instant le maintien de ce poste et permettra à certains, plus tard, de rappeler que la Télé-université a été le fleuron de la formation à distance.



[suite] Appui du CPSU dans le rattachement Téluq-UQAM et le rapport Brossard

IL EST AINSI ÉVIDENT QUE CE DÉVELOPPEMENT N'EST PAS ACQUIS ET QUE S'IL EST CONTRAINT À COUP DE PLANS STRATÉGIQUES ET DE MANDATS DÉVOLUS AUX DOYENS DES DIFFÉRENTES FACULTÉS, CE DÉVELOPPEMENT SE FERA DE MANIÈRE ALÉATOIRE, ERRATIQUE, SANS AUCUNE COMPARAISON AVEC LE MODÈLE SYNERGIQUE PROPRE À LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ. LA MÉTHODE PLUTÔT RADICALE PROPOSÉE PAR ME BROSSARD N'EST GUÈRE RASSURANTE, CAR SA FORMULE DE RATTACHEMENT NE CONSTITUE EN FAIT QU'UN SIMPLE DÉMANTÈLEMENT.

Or, il convient davantage de s'interroger sur la dynamique et plus précisément la synergie qui préside à l'élaboration de ce type de formation. L'étroite collaboration exigée entre les différents acteurs par la mise en ligne d'un seul cours met en lumière l'importance de préserver cette synergie qui, doit-on le rappeler, a fait ses preuves. L'intégration dans les facultés, les services intégrés ou fusionnés des professionnels, des techniciens, du personnel administratif et de secrétariat faisant partie des Unités d'enseignement et de recherche tels de simples pions à déplacer sur l'échiquier du rattachement de la Télé-université à l'UQAM nous apparaît irrévérencieux et irresponsable.

Nul doute que l'auteur a en vue le bien de l'UQAM et son potentiel de développement en termes de clientèle par l'entremise de la Télé-université. Nul doute encore que les sacrifices imposés pour mener à bien un tel projet feront en sorte que les employés de la Télé-Université en paieront davantage le prix. M^e Brossard est parfaitement conscient que le développement de la formation à distance à l'UQAM n'est nullement assuré. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle dès le départ, il souligne non seulement la nécessité de la part de l'UQAM d'inscrire dans son plan stratégique sa volonté de s'engager dans la formation à distance, mais également d'en faire la promotion auprès de la communauté universitaire. Il est ainsi évident que ce développement n'est pas acquis et que s'il est contraint à coup de plans stratégiques et de mandats dévolus aux doyens des différentes facultés, ce développement se fera de manière aléatoire, erratique, sans aucune comparaison avec le modèle synergique propre à la Télé-université. La méthode plutôt radicale proposée par M^e Brossard n'est guère rassurante, car sa formule de rattachement ne constitue en fait qu'un simple démantèlement.

Pour toutes ces raisons, nous dénonçons ce rapport et nous nous opposons aux recommandations qui s'y rattachent.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre lettre et nous prions, Monsieur le Recteur, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Carole Neill
Présidente
Conseil provincial du secteur universitaire
SCFP-FTQ



[suite] Appui du CPSU dans le rattachement Téluq-UQAM et le rapport Brossard



Résolution relative à l'intégration de la Télé-université à l'université du Québec à Montréal

- ATTENDU le contenu du rapport de M^e Pierre Brossard sur l'intégration de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal;
- ATTENDU les préoccupations constantes du *SCFP 2051* à l'égard du maintien des conditions de travail, des acquis ainsi que des perspectives d'avenir professionnel de ses membres;
- ATTENDU que le modèle de formation à distance de la Télé-université repose sur un système dont la dynamique de toutes les parties en fait la force;
- ATTENDU l'expertise reconnue et acquise en formation à distance des membres du *SCFP 2051*;
- ATTENDU les biais technocratiques qui conditionnent et limitent abusivement l'analyse organisationnelle et les conclusions mêmes du rapport Brossard;
- IL EST RÉSOLU qu'à l'instar du *SCFP 2051*, le CPSU dénonce auprès de monsieur Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal, le démantèlement irresponsable et irrespectueux de la TÉLUQ tel qu'avancé dans les recommandations du rapport de M^e Brossard sur l'intégration de la Télé-université à l'UQAM.

Adoptée à l'unanimité



Info UQAM

Courriel envoyé aux étudiantes et étudiants de l'UQAM

Jeudi 5 février 2009

POURQUOI L'UQAM N'EST-ELLE PAS EN MESURE DE FAIRE D'OFFRE MONÉTAIRE AUX TABLES DE NÉGOCIATION?

Dans le cadre des négociations des conventions collectives qui ont actuellement lieu, notamment celles avec les professeurs où les pourparlers sont beaucoup plus avancés, l'UQAM ne peut, à ce moment-ci, déposer d'offres de nature monétaire. Deux motifs expliquent cette situation.

Dans l'entente intervenue le 5 décembre 2008 prévoyant que le gouvernement du Québec remet à l'UQAM les subventions retenues de 65 M \$ (versées le 22 décembre) et assure le décaissement de 180 M \$ pour le Complexe des sciences pendant le premier trimestre de 2009, deux conditions ont notamment été convenues :

- L'élaboration, par une firme externe, d'une étude de balisage concernant les conditions de travail des salariés de l'UQAM. Cette étude a pour objet de comparer les conditions de travail applicables à l'UQAM avec les autres conventions collectives dans le secteur universitaire québécois.
- L'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014. Ce plan de retour doit être soumis au gouvernement du Québec au plus tard le 31 mai 2009.

Ces deux travaux, l'UQAM se doit de les effectuer : ils permettront de situer les conditions de travail des divers groupes d'emploi de l'UQAM par rapport à celles des autres universités. Ils permettront d'inscrire d'éventuelles offres monétaires dans une perspective budgétaire mieux connue et plus structurée. Ils permettront enfin de rassurer le gouvernement quant à la santé financière de notre institution.

C'est pour ces raisons que l'UQAM ne peut faire, à ce moment-ci, d'offres monétaires responsables aux différentes tables de négociation. La situation financière de l'UQAM, encore déficitaire de 10 M \$, est trop fragile et trop incertaine. Agir autrement risquerait d'entraîner l'UQAM dans une nouvelle dérive financière particulièrement dangereuse pour l'avenir de l'Université.

La Direction de l'UQAM est toutefois résolue et disponible à poursuivre les pourparlers de négociation en tenant compte cependant des obligations de l'entente intervenue avec le gouvernement du Québec.

La Direction

Le présent message n'engage que son auteur.

Veuillez adresser toute réponse ou commentaire au signataire de l'envoi.

Le service interne de courriels de l'UQAM est sous la responsabilité de la Division de l'information du Service des communications.



L'équipe du journal

JOSÉE GARANT, ASSISTANTE À
L'ÉDITION

LUCIE LAVOIE, CONSEILLÈRE EN
INFORMATION

MARIE-CLAUDE LEMAY, CONCEP-
TRICE GRAPHISTE

MARC LÉVESQUE, DIRECTEUR DE
L'INFORMATION

Droit de citer [par Jean-Marc Perreault]

C'est par de petits gestes que l'on peut changer les choses. Quand on se change soi-même, les choses se mettent à bouger autour de nous. – Marie-Josée Richer

Être attentif à quelqu'un, c'est le compliment le plus sincère que l'on puisse lui faire. – Sir Peter Holmes

La sagesse, c'est l'art d'admettre la fragilité de ce que nous pensons ainsi que la faiblesse des choses sur lesquelles nous fondons nos certitudes. – Gérard Brown

Ne pas avoir le temps de méditer, c'est ne pas avoir le temps de regarder son chemin, tout occupé à sa marche. – Antonin Sertillanges

N'essayez pas de devenir une personne qui a du succès. Essayez plutôt de devenir une personne qui a de la valeur. – Albert Einstein

Pour moi un brin d'herbe a plus d'importance qu'un grand arbre, un petit caillou qu'une montagne, une petite libellule a autant d'importance qu'un aigle. Dans la civilisation occidentale, il faut du volume. C'est l'énorme montagne qui a tous les privilèges. – Joan Miró

La question n'est pas de savoir si on peut oublier les choses, mais comment bien s'en souvenir. – Max Férandon

Dépêchez-vous de vivre vos rêves, vos passions et vos désirs le plus tôt possible, car le temps passe vite et cela s'accroît plus nous avançons en âge! – Lucie Hamel

Travaillons l'été et prenons l'hiver pour nous reposer. – Bernard Arcand

Le coup de foudre ne dure généralement que le temps d'un éclair. – André Birabeau



Membres du Conseil syndical

Sylvie Denis / Présidente

Esther Dorval / Vice-présidente

Luc Villeneuve / Secrétaire

Dyanne Beaupré / Trésorière

Colombe Gagnon / Directrice du Bureau de Montréal

Marc Lévesque / Directeur de l'information

COMITÉ HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Vacant, Dominique Bilodeau

COMITÉ DE RETRAITE ET ASSURANCES

Gaétan Naud, Alberto Poulin

COMITÉ DES GRIEFS

Esther Dorval, Richard St-Arnaud, Josée Garant

FONDS DE SOLIDARITÉ

Colombe Gagnon, Josée Jackson

COMITÉ ÉVALUATION ET CATÉGORISATION

André Bernier, Marc Lévesque

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Darie Minville, Luc Villeneuve, Louise Provencher

COMITÉ RELATIONS DE TRAVAIL

Marc Lévesque, Louise Provencher, Sylvie Denis

DÉLÉGUÉS DE SECTEURS

**Diane Pageau, Monique Guilmette, André Bernier,
Colombe Gagnon, Sophie Maloney**

